



Photo Neurdein.

La rue de la Loi.

## CHAPITRE VI

### LE PARC ET SES ABORDS

La rue de la Loi. — Les Chambres législatives. — Le Palais royal. — Le Palais des Académies et ses jardins. — La Place royale. — L'église Saint-Jacques-sur-Coudenberg.

Montant les douze degrés qui, de la base de la colonne du Congrès donnent accès à la rue Royale et, suivant celle-ci dans la direction du sud, nous aurons bientôt atteint la rue de la Loi, imposante ligne de constructions, bornant vers le nord le rectangle formé par le Parc.

La partie de la rue de la Loi, comprise entre les rues Royale et Ducale, contemporaines, comme elle, de la création de ce bel ensemble, constitue en fait, un des ornements de Bruxelles. Créé d'un jet, il échappe néanmoins au reproche de monotonie.

Prolongement du palais érigé de 1778 à 1783 par Barnabé Guimard et Philippe Guillaume Sandrié, pour servir aux séances du Conseil de Brabant, devenu, par la suite, le lieu de réunion des Chambres législatives,

la rue de la Loi forme, avec les pavillons qui la prolongent, un corps d'architecture de 305 mètres de long, à peu de chose près la largeur du Parc.

Chose bizarre, sans avoir été conçues dans ce but, les constructions de la rue de la Loi devinrent, après 1830, les hôtels ministériels.

L'aspect d'ensemble impressionne par sa noblesse. Le style Louis XVI y est exempt de maigreur, grand de ligne et de puissant relief. Les portiques, avec les galeries et les vases qui les couronnent, les trophées qui les encadrent, sont des morceaux de sérieuse valeur architecturale. Composés des attributs des Sciences et des Arts, de la Paix et de la Guerre, ces trophées forment des œuvres de sculpture remarquables, conçus dans le goût de La Fosse. On leur donne pour auteur un statuaire liégeois : H. Defrance.

Jusque par les motifs allégoriques ornant sa façade, le Palais de la Nation s'est trouvé en coïncidence avec la destination donnée à l'édifice par le hasard des événements.

L'ensemble est de belle ordonnance, avec son étage de huit colonnes ioniques cannelées de 11 mètres, supportant un fronton de marbre blanc, œuvre de Godecharle. L'immense et beau bas-relief représente la Justice sur le trône, soutenue par la Constance et la Religion, récompensant la Vertu et la Sagesse, tandis que la Force repousse le Fanatisme et la Discorde.

« D'autres sculptures analogues se distinguent peut-être par plus de sévérité et d'ampleur dans le style, mais aucune autre, à Bruxelles, ne réunit au même degré l'effet pittoresque au caractère expressif ». Ainsi s'exprime un auteur.

Ce bas-relief fut tout ensemble une des premières et une des dernières manifestations du talent de son auteur. En effet, Godecharle eut la mission de le refaire, à quarante années d'intervalle, c'est-à-dire à la suite de la destruction du palais, par le feu, en 1820.

Gravement endommagé de nouveau par un incendie, au mois de décembre 1883, le siège du Parlement dut être réédifié presque totalement à l'intérieur. Le bas-relief avait échappé, cette fois, à la conflagration.

Affecté par moitié à la Chambre des Représentants, par moitié au Sénat, à part les escaliers de marbre rouge qui, des extrémités du vestibule, conduisent à l'étage, le palais de la Nation est, intérieurement, sans grande importance monumentale. Au point de vue de sa décoration artistique, il offre plus d'intérêt.

La galerie des portraits des présidents des deux Chambres, celle des bustes des présidents du Conseil comprennent des morceaux fort distingués. Dans les divers salons sont réparties des productions intéressantes, surtout de portée historique. Parmi celles datant de la période antérieure à la séparation de la Belgique et de la Hollande, se signale un buste du roi Guillaume I<sup>er</sup> des Pays-Bas, œuvre créée par Rude durant son séjour en Belgique, de 1816 à 1827. Le maître en fait mention dans

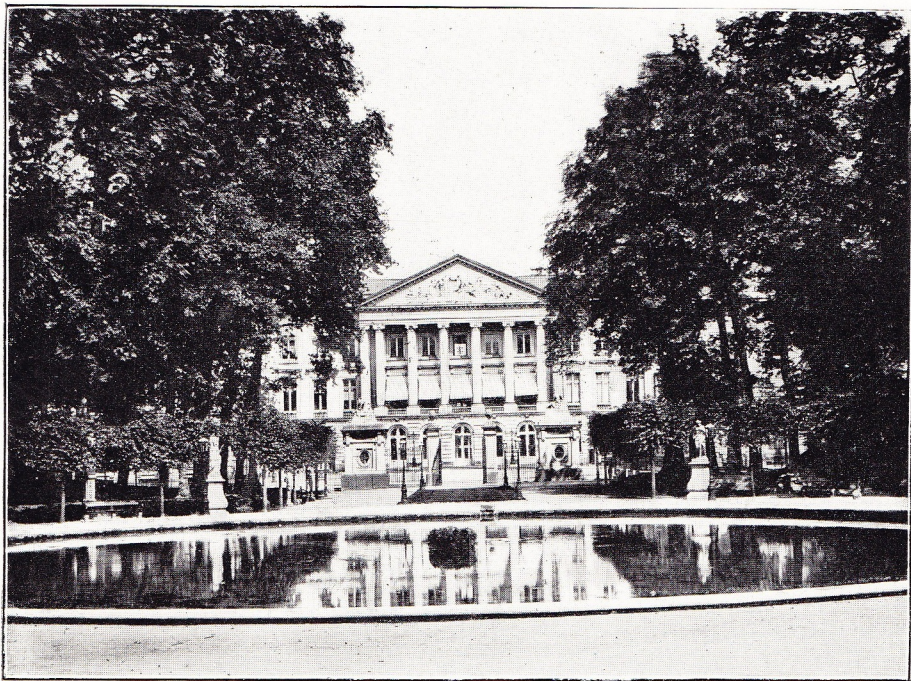


Photo Neurdein.

Le palais de la Nation. Sièges des Chambres législatives.

ses mémoires. On attribue encore à son ciseau les deux génies, en bas-relief, décorant la cheminée du salon de lecture.

La salle des séances du Sénat contraste par le luxe de ses dorures, de ses boiseries, de sa décoration picturale, avec la sobriété de l'hémicycle où siège la chambre basse.

Tout le pourtour, en contre-bas des tribunes réservées au public, est occupé par une série de portraits de guerriers, de législateurs, de protecteurs des Sciences et des Arts ayant marqué dans l'histoire du pays, jusqu'à Marie-Thérèse. Ces figures en pied, peintes par Gallait, se détachent sur un fond d'or, de nuance amortie, à l'instar des effigies princières

décorant le Parlement, à Londres. Bien que sans doute elles eussent gagné à être placées plus haut, elles concourent efficacement au relief de la salle des séances de l'illustre assemblée.

Au-dessus de la tribune présidentielle, trois grands ensembles décoratifs, œuvres du comte Jacques de Lalaing, reconstituent, sous une forme poétique, les phases marquantes de l'histoire nationale, depuis la naissance



Photo Neurdein.

Le parc. Convergence des trois grandes allées.

des communes et leur résistance à l'oppression étrangère, jusqu'à la chute de l'Empire, en passant par la période bourguignonne, le régime de terreur instauré par le duc d'Albe, les guerres de Louis XIV et la domination autrichienne.

C'est sur l'emplacement actuel des Chambres législatives qu'était située la petite maison occupée par Charles-Quint durant les mois qui précédèrent et suivirent son abdication.

Faisant face, dans le parc, à la rangée des hôtels ministériels s'élève, peu remarquable d'ailleurs, le petit théâtre dit du Parc, créé en 1782, patronné par Charles de Lorraine et où Talma joua devant Napoléon. Il

est attenant à l'ancien « Concert noble », datant, comme lui, de 1782. Local actuel du Cercle artistique et littéraire, il a une salle de fêtes décorée de jolis ornements en stuc et dont les tribunes ont, pour supporter la voûte, de belles cariatides, par Rude.

Dans la direction de l'est, la grande et belle rue de la Loi prolongée nous fera traverser une partie du Quartier Léopold et passer en revue une succession d'hôtels somptueux, édifiés au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Les principaux architectes de la période y ont fait assaut d'imagination.

Le Parc, rectangle de 450 mètres de long, sur 320 mètres de large, entièrement enclos de grilles, s'ouvre devant nous. En y pénétrant par la rue de la Loi, en face du palais de la Nation, on remarque dans le trottoir, une dalle aux dimensions prodigieuses, 7 mètres de long sur 3 mètres de large, la plus grande sortie des carrières belges. Elle fut placée là aux fêtes du vingt-cinquième anniversaire du roi Léopold I<sup>er</sup>, le 21 juillet 1856.

Tracé par Ant. Zinner, un Autrichien ayant fait ses preuves comme jardinier au Belvédère à Vienne, le Parc est, de la part des Bruxellois, l'objet d'un véritable culte. Intimement mêlé d'ailleurs à l'histoire de la cité, il fut, surtout au XIX<sup>e</sup> siècle, le théâtre d'événements dont le récit en constitue par lui-même un chapitre des plus intéressants. Sous ses ombrages furent données des fêtes splendides et les journaux du temps disent merveille de l'illumination de ses allées durant la présence à Bruxelles de Napoléon et Marie-Louise, en 1811. L'illumination de 1856, au vingt-cinquième anniversaire du règne de Léopold I<sup>er</sup> fut également féerique.

Dévasté durant la Révolution française, le parc fut surtout éprouvé au cours des journées de 1830. Ses allées et ses quinconces retentirent alors de la fusillade qu'y entretenait la présence, durant plusieurs jours, des troupes hollandaises. Quantité d'arbres furent irrémédiablement atteints.

A rappeler, d'autre part, la présence, dans ses avenues, des nombreux proscrits de la Restauration dont elles étaient le rendez-vous favori. On y connut David, Cambacérés, — dont une des allées a même gardé le nom — Barère, Ramel et nombre d'autres. En 1870, encore, durant le siège de Paris, la présence à Bruxelles de nombreuses familles françaises réfugiées, lui donnait, à certaines heures, une animation qu'elle n'a point connue depuis. La musique y jouait chaque jour et l'on se fût, sans grand effort, cru transporté aux Tuileries. Depuis cette époque, les concerts sont devenus quotidiens au Parc.

Reboisées avec soin, les belles allées de la promenade promettent d'être,

pour les nouvelles générations, aussi pleines de charme que pour leurs aînées.

On a, au cours des dernières années, planté de fleurs certaines pelouses; l'effet pour être agréable, est peu d'accord avec le style du jardin. Meilleure fut l'inspiration d'y introduire la lumière électrique. Ingénieusement réparti,

cet éclairage diffus étend sur les pelouses et les quinconces un voile de poésie tout à fait impressionnant. La masse des grands arbres s'enlève en vigueur sur les parties éclairées; les statues découpent leur blanche silhouette sur le fond de verdure et le silence qui plane sur les vastes et ombreuses allées, perdues dans le mystère, charme le promeneur à l'égal du plus beau des décors.

Guère moins que les plantations, les statues n'ont été épargnées par le temps. Plusieurs des sculptures originales ont, à la longue, trouvé un refuge au musée pour être remplacées par des copies. On a proposé parfois d'en augmenter le nombre. L'on doit, pensons-nous, se féliciter qu'aucune suite n'ait été donnée à ce projet.



Photo Neurden

Statue du général Belliard.

A l'exception d'une statue de femme, œuvre de M. Th. Vinçotte, érigée en 1881, dans un des quinconces pour perpétuer la mémoire du sculpteur Godecharle, et d'une gracieuse fontaine, bronze de petites dimensions, par de Tombay, placée en 1901, les sculptures du Parc sont contemporaines de sa création même. L'emplacement qu'elles y occupent leur a été assigné par l'auteur des plans du jardin; elles en sont inséparables. Avec les bosquets et les charmilles elles en forment des centres gracieux et souffriraient autant à être déplacées que le Parc souffrirait de les voir disparaître.

Tout en rappelant dans son tracé actuel la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la belle promenade urbaine est d'origine beaucoup plus ancienne. « Le Parc,



Le Palais Royal. Escalier d'honneur.

s'écrie un auteur, mais c'est un monument plus vieux que l'Hôtel de Ville, plus vieux que Sainte-Gudule ! »

Effectivement, taillé dans les vastes plantations environnant le palais que s'étaient élevé les ducs de Brabant et où, plus tard, résidèrent les princes de la maison d'Autriche, leurs successeurs, il put, en se transformant, se parer déjà d'ombrages plusieurs fois séculaires.

Son plan, pour être purement rectiligne est néanmoins fort ingénieux.

Convergeant vers le bassin faisant face au Palais de la Nation, trois grandes allées vont aboutir, vers le sud, aux angles extrêmes, dans la direction de la place des Palais. Puis, transversalement, deux grandes allées coupent le jardin dans sa largeur, ménageant, vers l'ouest, des perspectives auxquelles le dôme de verdure prête une magie nouvelle.

Par l'une de ces percées vers la rue Royale, l'on voit se découper sur le ciel la gracieuse flèche de l'Hôtel de Ville et, tout à l'avant-plan, se dessiner en fort relief, la statue du général Belliard, Envoyé extraordinaire de la France près la Cour de Belgique. Le diplomate, mort à Bruxelles, en 1832, mérita la reconnaissance des Belges pour avoir travaillé à la consolidation du régime issu de leur révolution. La statue, œuvre de Guillaume Geefs, est parmi les morceaux les plus distingués de la statuaire belge moderne. Elle a tout ensemble la noblesse et la simplicité qui en est inséparable. Érigée par souscription publique, elle trouva, au sein de l'armée, le concours des simples soldats eux-mêmes.

Faisant face au Palais de la Nation vers le sud, s'élève le Palais Royal. La façade monumentale, œuvre de l'architecte Maquet, achevée en 1909, est, pour la capitale, un embellissement fort désirable. En style Louis XVI, avec un avant-corps central et deux pavillons d'angle couronnés d'une coupole quadrangulaire, les deux extrémités se terminent par des toits en pyramide tronquée. La façade, sur un soubassement d'ordre rustique, porte deux rangées de fenêtres encadrées de pilastres corinthiens plus un attique en partie dissimulé par une balustrade pourvue d'amortissements. Le corps central octastyle porte un fronton triangulaire, par Vinçotte. Il a pour motif la Royauté recevant les tributs de la Science, de l'Industrie, des Arts, du Commerce et de l'Agriculture.

Précédé de terrasses, le corps central se raccorde, par une galerie en hémicycle, à deux pavillons de style sévère, dont l'un, formant l'extrémité gauche, constitue le palais de la princesse Clémentine, et vient former l'angle de la rue Royale, avec façade en retour sur la place.

Intérieurement, le palais Royal a des parties tout à fait remarquables, particulièrement un escalier majestueux et une salle de bal en style Louis XVI, d'ornementation sobre et d'excellent goût. Alph. Balat (1818-1895) en fut l'architecte.

Un vaste édifice bornant, vers l'est, la place des Palais, fut, un certain temps, désigné comme le « Palais ducal ». On l'avait proposé pour résidence au duc de Brabant, ensuite le roi Léopold II. Le prince toutefois, préféra ne point l'occuper. L'État y fit alors installer le Musée moderne de peinture, pour en faire ensuite le siège des Académies des



Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts, et de l'Académie de Médecine.

Érigé en 1823 pour le prince d'Orange par l'architecte van der Straeten, le palais fut occupé, jusqu'à la chute du régime hollandais, par l'héritier du trône des Pays-Bas, plus tard roi sous le nom de Guillaume II.

L'ordonnance extérieure, en style classique italien, n'est point dépourvue de noblesse. Précédé d'une terrasse que longe une balustrade dont les appuis sont décorés de lions, œuvres du sculpteur Félix Bouré,



Le Palais Royal. Une des galeries.

et précédé d'une statue, par Fraikin, de l'astronome Quetelet (1796-1874), secrétaire perpétuel de l'Académie, le palais est encadré d'un beau jardin, décoré de bronzes remarquables. C'est d'abord, le *Discobole*, de Math. Kessels (1784-1836), morceau tout à fait distingué, dont le marbre appartient au duc de Devonshire, et figure dans la fameuse galerie de Chatsworth. Lui font suite le *Caïn*, par Louis Jéhotte, le *Vainqueur à la Course*, par Jean Geefs. Au pied d'un tertre latéral, le buste de Jean Stas, le grand chimiste (1813-1891) par Th. Vinçotte.

L'intérieur a conservé quelques salles de la construction primitive. Celle dite « de marbre », vers le jardin, ancienne salle de bal du palais, où se tiennent les assemblées publiques de l'Académie des Sciences, est

d'une décoration sévère, avec une voûte à caissons, dont les retombées sont ornées de sculptures de Rude.

La salle des grandes solennités, « l'Aula », pourrait-on dire, est d'adjonction nouvelle, ainsi que l'escalier, fort modeste d'ailleurs, et en hors d'œuvre.

La décoration sculpturale et picturale date de 1870. Sous une frise, portée par des cariatides, parmi lesquelles il en est une de Meunier, dont, à cette époque, le renom n'avait pas franchi, encore, les limites de cette salle,



Palais des Académies.

se lisent les noms des grands hommes ayant honoré la patrie. La décoration picturale, œuvre d'Ernest Slingenyey (1824-1894), a pour objet d'illustrer les grandes phases de son histoire.

Au fond, une vaste toile rassemble les Belges illustres ; latéralement, douze panneaux retracent des épisodes de l'histoire politique, militaire et intellectuelle de la nation, de la conquête romaine à l'inauguration du roi Léopold I<sup>er</sup>, en 1831. Ces peintures, malheureusement placées trop bas et vues à courte distance, ne produisent pas l'effet rêvé par leur auteur. Les salles des séances des classes sont décorées de bustes en marbre des académiciens décédés.

Centre du quartier noble, le Parc et ses abords, la rue Royale, la rue Ducale, etc., confinent à la place Royale, sommet du Coudenberg (Froid-

mont). Les ducs de Brabant avaient élevé là un château, où résida maintes fois Philippe le Bon et dans les bois ombreux duquel lui-même et ses successeurs se livraient au plaisir de la chasse. On en voit la représentation sur des tapisseries du Louvre.

Le Palais impérial fut détruit par le feu, dans la nuit du 3 au 4 février 1731, quand y résidait l'archiduchesse Marie-Élisabeth, sœur de l'Empereur. Ses ruines restèrent debout, jusqu'en 1775 et l'on s'explique assez que s'il pût être question de les relever, aucune suite ne fut donnée au projet. Les temps étaient changés et c'eût été, en dernière analyse, un anachronisme de vouloir, à supposer que quelqu'un s'en souciât, réédifier à grands frais, en 1775, une demeure féodale.

C'est ainsi que prit corps l'idée d'une appropriation de l'ancien emplacement, appropriation d'où est née la place Royale, — d'abord place de Lorraine, — d'aspect très franchement moderne et, nonobstant cela, gardant bien l'empreinte du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le nom même de place de Lorraine, en passant sous la plume, suscite une comparaison inévitable avec la place Stanislas, à Nancy, comme les abords du Parc suggèrent le souvenir de la place Carrière.

Charles de Lorraine, pourtant, le beau-frère de l'impératrice Marie-Thérèse et son lieutenant général aux Pays-Bas, n'avait point spécialement à vouloir que sa résidence prît l'aspect de la capitale de Stanislas de Pologne. Quoi qu'il en soit, la place Royale est, tout ensemble, une des plus riantes de Bruxelles et une des plus élégantes du pays.



Photo Neurdein.

Statue de Godefroy de Bouillon,

Le bronze équestre de Godefroid de Bouillon, qui en occupe le milieu, fut inauguré en 1848. Statue des plus remarquables par elle-même, outre qu'elle marque le point de départ d'une évolution intéressante de la sculpture en Belgique. L'œuvre, en effet, présente ce caractère particulier qu'elle nous montre un artiste se libérant de la routine académique pour entrer dans une voie très franchement nationale. C'est, en outre, la première statue équestre née d'un ciseau belge. Son auteur, M. Eug. Simonis s'y est inspiré, pour le cheval, de la race qui a donné au pays un

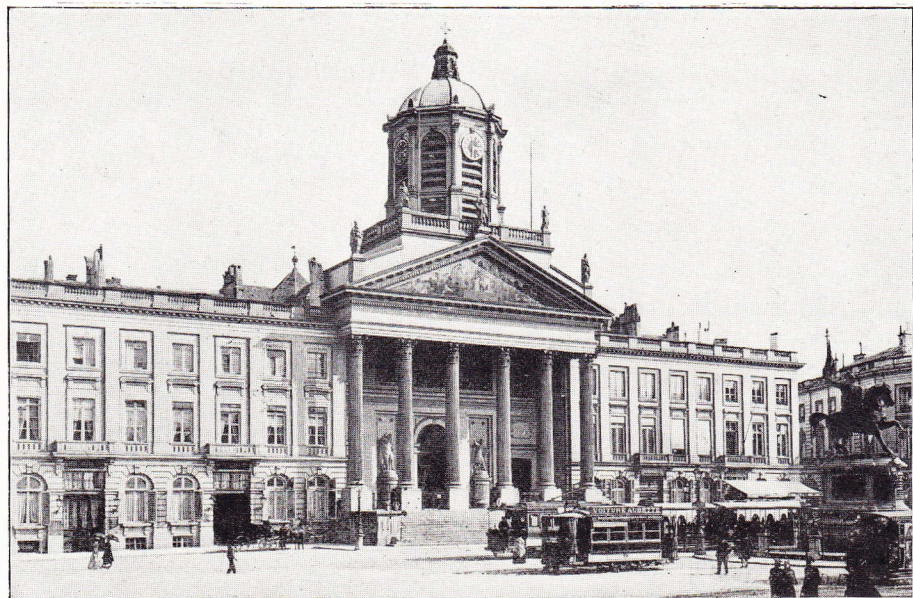


Photo Neurdein.

Église Saint-Jacques-sur-Coudenberg.

type fort distingué. Le cavalier avec cela, a de l'élan et, à tout prendre, est pleinement dans l'esprit de la donnée. Les bas-reliefs du piédestal, œuvres de M. Guill. de Groot, sont de 1897. Ils représentent l'*Assaut de Jérusalem* et les *Assises de Jérusalem*.

L'église Saint-Jacques « sur Coudenberg » occupe le fond de la place.

En style classique, précédée d'un perron de quinze marches, d'un majestueux portique de six colonnes corinthiennes cannelées, on la prend volontiers pour un palais de justice, un parlement, un musée, voire un théâtre; jamais pour un édifice religieux! Tout y accuse, le XVIII<sup>e</sup> siècle et l'influence française. Aussi bien, ce fut un architecte français A. Guimard qui, en 1776, traça les plans de la façade. Le vaisseau, œuvre de

Montoyer, ne fut édifié qu'en 1785 et, plus tard, étendu de bas côtés. La peu gracieuse coupole est du XIX<sup>e</sup> siècle, comme la fresque décorant ou, plus justement, ayant décoré le frontispice. Inaugurée en 1851, cette peinture, sur fond d'or, à peine déchiffrable encore, fut créée par Jean Portaels, s'inspirant des peintures murales à ce moment très en vogue en Allemagne, particulièrement en Bavière. La Belgique, à ce moment, se montrait entichée de ce genre de décorations.

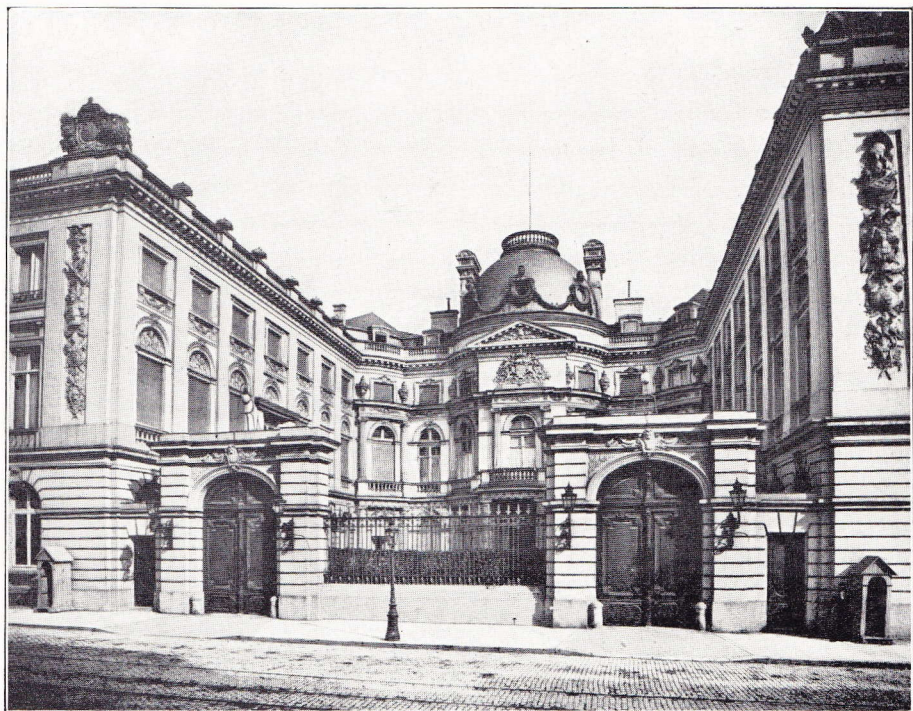


Photo Neurdein.

Le palais de S. A. R. la comtesse de Flandre.

Des statues colossales de Moïse et de David, ornent le péristyle. Elles sont de Janssens et de Ph.-J.-Aug. Ollivier, lequel, sur une des figures du Parc, s'est fait connaître comme « de Marseille ». Il est l'auteur, également, des bas-reliefs de la façade représentant des épisodes de la vie de saint Jacques, œuvres où s'accuse l'influence de Puget.

Sous le régime républicain, l'église fut tour à tour Temple de la Loi et Temple de la Raison. Moïse devint alors Lycurgue et David Solon!

Le vaisseau, en forme de basilique, est de belles proportions.

L'ensemble des sculptures, par G.-L. Godecharle (1750-1825), n'est

point dénué de valeur. Le maître a représenté, en statues, l'*Ancienne* et la *Nouvelle Loi*; en bas-reliefs, la *Nativité* et la *Cène*.

Il y a, contre les nefs latérales, deux vastes toiles par Portaels, dernières œuvres de l'artiste.

Saint-Jacques est paroisse royale; une tribune y est réservée à la Cour, chose en quelque sorte traditionnelle, la primitive église de Cou-denberg ayant joui du même privilège.

C'est sur une estrade, adossée au péristyle, que prêta serment à la Constitution, le 21 juillet 1831, le roi Léopold I<sup>er</sup>, chef de la dynastie nationale.

Parmi les hôtels environnant la place, celui de l'angle nord-est, le Pavillon de Belle-Vue, est la résidence de la princesse Clémentine de Belgique, fille du feu roi Léopold II. Lui faisant face, dans la direction du sud, est le palais de la comtesse de Flandre, mère du roi Albert.

Quatre portiques relient les pavillons de la place Royale et contribuent à son heureux aspect d'ensemble.

Du pied de la statue de Godefroid de Bouillon, la vue porte, vers le nord, sur le Parc et la rue Royale; dans la direction opposée, sur la rue de la Régence, avec, pour fond, la masse imposante du Palais de Justice; vers l'ouest, enfin, par la percée de la Montagne de la Cour, l'œil embrasse un radieux panorama. Du fond de la vallée s'élançe, aérienne, la flèche de l'Hôtel de Ville. Rien de plus captivant que ce coup d'œil par une belle matinée d'été.

---

Les Villes d'Art Célèbres

HENRI HYMANS

# Bruxelles

H. LAURENS, ÉDITEUR



*Les Villes d'Art célèbres*

---

# BRUXELLES

PAR

HENRI HYMANS

CONSERVATEUR HONORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE DE BRUXELLES  
MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE  
CORRESPONDANT DE L'INSTITUT DE FRANCE

---

Ouvrage orné de 139 gravures

---

PARIS

LIBRAIRIE RENOUARD, H. LAURENS, ÉDITEUR

6, RUE DE TOURNON, 6

---

1910

Tous droits de traduction et de reproduction réservés pour tous pays